



DÉPARTEMENT DU DOUBS- ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD-CANTON DE MAÎCHE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAÎCHE**  
**24 rue Montalembert - 25120 MAÎCHE**

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Communautaire

**Séance du 22 janvier 2026**

L'an deux mil vingt-six,  
Le vingt-deux du mois de janvier,  
A la salle de l'Union de MAÎCHE à 20h00, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 16 janvier 2026 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMAIN.

**Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.**

**Etaient présents :** Sébastien PARENT, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER, Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Christophe JANIN, Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET, Brigitte COURTET, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Jean-Paul FEUVRIER, Nadège MOUGIN, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, Thierry VERNEY, André BESSOT, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMAIN, Sylvain LAURENT, Raphaël PEQUIGNOT, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Maxime MARTIN, Denis NARBÉY, Françoise BARTHOULOT, Catherine RACINE, Constant CUCHE, Jean-Michel FEUVRIER, Patricia PARATTE, Karine TIROLE, Pascal GODIN, Francine LA PENNA, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Jean-Pierre ETEVENARD, Nicolas JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Jérôme BOILLON, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Patrick BOITEUX, Francine MISERE

**Procuration :** Françoise VIPREY donne procuration à Brigitte COURTET, Régis LIGIER donne procuration à Constant CUCHE, Véronique TATU donne procuration à Jean-Pierre BARTHOULOT, Dany KRASAUSKAS donne procuration à Karine TIROLE, Richard TISSOT donne procuration à Jean-Michel FEUVRIER, Sonia BOICHAT donne procuration à Patricia PARATTE

**Excusés :** Christel PILLOT, Brigitte MAIRE, Julien NAEGELEN, Michel BERNARDOT

**Absents :** Alexandre PANTEL, François JACQUOT, Yves-Marie PARENT, Christian GARESSUS, Aurore GOSSO

**Secrétaire de séance :** Jean-Paul FEUVRIER

<b>MEMBRES :</b>	En exercice : 65	Présents : 50	Ayant pris part à la délibération : 56
------------------	------------------	---------------	--

<b>Délibération n° :</b> <u>2026-01-10</u>	<b>Objet : FINANCES – Demande de subvention FEDER – Crédit du nouveau siège de la CCPM / Pôle social, associatif et administratif du Pays de Maîche</b>
---	---

Le Président expose aux membres du Conseil communautaire que le projet de création du nouveau siège de la CCPM, intitulé **pôle social, associatif et administratif du Pays de Maîche**, a pour objectif de créer un pôle de services globalisé et mutualisé en direction de la population et des acteurs du territoire, au cœur de la ville-centre de Maîche, en lieu et place de l'ancienne école de la ville, évitant toute consommation foncière nouvelle et se situant au cœur de la cité.

Dans le cadre de ce projet de rénovation et construction de ce projet, la collectivité envisage de solliciter différents partenaires pouvant l'accompagner financièrement conformément au plan de financement ci-dessous.

Lors du Conseil Communautaire de décembre 2025, une demande de financement avait été validée pour le programme FEFER « Construction Neuves exemplaires », correspondant à la partie « construction » du projet (492 913 € sollicités avec l'objectif de performance énergétique Bepos Effinergie RE2020).

Cette délibération concerne cette fois un autre programme FEDER, « Rénovation Bâtiment Public », correspondant à la partie réhabilité (277 523 € sollicités avec l'objectif de performance énergétique BBC Effinergie Rénovation, contre 380 653 € présentés en décembre).

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE AUTORISE le Président à solliciter auprès de l'Europe au titre du Programme FEDER rénovation bâtiments publics une subvention de 277 523€.

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Franck VILLEMAIN



Affiché le : ...

Délibération rendue exécutoire par le Président  
après transmission en Sous-Préfecture le ...

Délibération adoptée avec :  
Voix pour : 56  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

**Projet de construction / rénovation du pôle social, associatif et administratif du Pays de Maîche**  
**Communauté de Communes du Pays de Maîche**

Projet porté par la CC du Pays de Maîche

Dépenses du projet	Montant HT
<b>Acquisition foncier et immobilier</b>	<b>650 000,00 €</b>
<b>Frais maîtrise d'œuvre</b>	<b>722 686,00 €</b>
<b>Travaux et études complémentaires (estimation)</b>	<b>200 000,00 €</b>
<b>Travaux généraux</b>	<b>4 313 159,00 €</b>
Terrassement - VRD	394 258 €
Démolition - curages préliminaires	198 139,00 €
Gros œuvre	806 536,00 €
Charpente bois	107 474,00 €
Bardage extérieur bois	190 801,00 €
Couverture / étanchéité	122 236,00 €
Menuiseries extérieures bois	320 629,00 €
Protections solaires	65 550,00 €
Serrurerie / métallerie	36 732,00 €
Cloisons / doublages / faux plafonds	334 604,00 €
Menuiseries intérieures	305 786,00 €
Revêtements sols souples	75 285,00 €
Carrelage et revêtement mural	51 382,00 €
Peinture intérieure - ravalement de façade	173 790,00 €
Électricité	411 807,00 €
Plomberie - sanitaire	56 633,00 €
CVC	354 280,00 €
PV	31 839,00 €
Ascenseur	24 153,00 €
Aménagements extérieurs - espaces verts	193 327,00 €
Echafaudage	32 544,00 €
Nettoyage de mise en service	12 009,00 €
Desamiantage	13 365,00 €
<b>TOTAL PROJET sans acquisition foncier et immobilier</b>	<b>5 235 845,00 €</b>
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>5 885 845,00 €</b>

Financeurs	Base subventionnable	Taux	Calcul FEDER rénovation (aide/base subventionnable)*base subventionnable FEDER	Subvention potentielle hors proratation	Informations
ETAT_DETR	5 885 845,00 €	20%	152 261,20 €	<b>1 177 169 €</b>	
DEPARTEMENT_C@P 25	5 235 845,00 €	15%	116 322,16 €	<b>800 000 €</b>	
Région Bourgogne Franche Comté_TEA	5 235 845,00 €	7%	52 054,17 €	<b>358 000 €</b>	
Agence de l'Eau_infiltration et de stockage des eaux pluviales	491 631,00 €	50%		<b>68 125 €</b>	Uniquement sur la GEP
SYDED_renovation batiment et chaufferie bois	5 204 006,00 €	1%	10 884,15 €	<b>74 400 €</b>	Uniquement sur la part liée à la construction - voir détail estimatif APD - hors dépenses menuiseries intérieures et carrelages - dossier déposé en décembre 2025 n°61974
FEDER_construction neuve exemplaire	1 971 651,00 €	25%		<b>492 913 €</b>	
FEDER_rénovation bâtiment public	761 306,00 €	36%	277 523,00 €	<b>277 523 €</b>	Surface SRT : 1 222m² - uniquement sur les dépenses en lien avec la rénovation
<b>Total financements publics</b>		<b>80%</b>	<b>609 044,67 €</b>	<b>3 248 130 €</b>	
<b>Autofinancement CCPM</b>		<b>20%</b>	<b>152 261,20 €</b>	<b>2 637 715 €</b>	
<b>TOTAL</b>				<b>761 305,87 €</b>	<b>5 885 845 €</b>

Envoyé en préfecture le 28/01/2026

Reçu en préfecture le 28/01/2026

Publié le

ID : 025-200023075-20260122-DEL\_2026\_01\_10-DE



**Communauté de communes du Pays de Maîche**

24, rue Montalembert 25 120 Maîche

Tél : 03 81 64 17 06 • [contact@ccpm-maiche.com](mailto:contact@ccpm-maiche.com) • [paysdemaiche.fr](http://paysdemaiche.fr)